

Chapitre 1

Méthodologie et caractéristiques de la population

Paul Berthiaume

Institut de la statistique du Québec
Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales

Introduction

L'objectif principal de la présente enquête est de fournir un portrait fiable et détaillé des comportements des adolescents québécois en matière de tabagisme. Cet objectif s'inscrit dans un contexte plus global de surveillance du tabagisme. Ce dernier aspect a grandement influencé la méthodologie préconisée tant en ce qui a trait au devis qu'aux indicateurs utilisés, afin de se conformer aux standards nationaux et internationaux de surveillance du tabagisme chez les adolescents.

À cet égard, la méthodologie la plus fréquemment utilisée pour documenter les comportements à risque pour la santé chez les adolescents, tels que la consommation d'alcool et de drogues, dont le tabac, est l'enquête par questionnaire autoadministré en milieu scolaire. Il s'agit avant tout d'un contexte qui permet de minimiser les biais possibles de sous-déclaration en garantissant l'anonymat des répondants et, par conséquent, de leurs réponses. Ainsi, les jeunes qui expérimentent ou adoptent la cigarette à l'insu de leurs parents peuvent répondre sans craindre que ces derniers ne soient mis au courant de leurs réponses. C'est également une méthodologie qui favorise l'obtention de très bons taux de réponse, essentiels pour la précision des estimations, et qui permet la réalisation de l'enquête à moindre coût. En contrepartie, ce choix nécessite le recours à un plan de sondage complexe entraînant une certaine perte de précision des résultats.

La méthodologie utilisée dans l'enquête 2002 diffère très peu de celle de l'édition de 2000. C'est pourquoi, les informations présentées dans ce chapitre correspondent en quasi-totalité à celles présentées dans le rapport de 2000 avec bonifications concernant les éléments observés en 2002.

1.1 Procédure d'enquête

L'enquête en milieu scolaire a la particularité d'exiger l'approbation de nombreux paliers décisionnels, soit les commissions scolaires, les directions d'école, les parents — lorsque exigé par l'établissement scolaire — et enfin les élèves. Un consentement a été demandé à chacun

de ces groupes d'acteurs en spécifiant le caractère volontaire de leur participation. Le processus d'obtention des autorisations s'est échelonné sur trois mois.

Dès le mois de mai 2002, des démarches ont été entreprises auprès des commissions scolaires¹ afin d'obtenir la permission de prendre contact avec les écoles sélectionnées. Certaines ont préféré prendre contact elles-mêmes avec leurs écoles mais aucune commission scolaire ne s'est opposée à la réalisation de l'étude. Les 154 directions d'école ont ainsi été informées de la nature du projet par le biais d'une lettre d'introduction émanant de l'ISQ. Un contact téléphonique était ensuite effectué auprès de la direction de chacune des écoles afin de s'assurer de leur participation et de convenir des modalités de réalisation de la collecte des données, notamment la prise de rendez-vous pour la visite des intervieweurs le jour de l'administration du questionnaire. En 2002, cette période de prise de contact avec les directions d'écoles a été plus longue de quelques jours comparativement aux deux premières éditions de l'enquête.

La décision relative à l'approbation parentale relevait de la direction de l'école. Cinq établissements se sont prévalus de cette prérogative. Dix jours avant la collecte, les parents ont reçu une lettre détaillant la nature du projet et spécifiant le caractère anonyme de l'enquête. Cette lettre était accompagnée d'un formulaire devant être dûment signé par le parent lorsque ce dernier refusait que son enfant participe à l'étude. Le comité d'éthique de la Direction Santé Québec avait donné son aval, lors de la première édition de l'enquête en 1998, à l'utilisation d'un consentement passif compte tenu des mesures prises pour garantir l'anonymat des réponses. Aucun parent n'a refusé que son enfant participe à l'étude.

La collecte des données a été menée par la Direction des activités de collecte de l'Institut de la statistique du Québec. Elle s'est déroulée entre le 28 octobre et le 11 décembre 2002. L'instrument de collecte consistait en un questionnaire autoadministré distribué aux élèves durant la première demi-heure d'un cours de sciences humaines. Le questionnaire ne comportait aucun code permettant d'identifier l'élève. Un intervieweur se présentait en classe pour distribuer et faire remplir le questionnaire aux élèves. La participation de ceux-ci était libre et volontaire. Les enseignants étaient conviés à demeurer en classe pour maintenir la discipline sans toutefois pouvoir circuler parmi les élèves. Cette mesure visait à garantir la confidentialité des réponses et à minimiser un biais potentiel de sous-déclaration. La plupart des enseignants sont demeurés en classe pendant que les élèves répondaient au questionnaire, ce qui prenait un maximum de trente minutes. Une fois les questionnaires remplis, l'intervieweur les insérait dans une enveloppe qu'il scellait devant les élèves.

1. Pour obtenir la permission de réaliser l'enquête dans les 154 écoles choisies, il a fallu prendre contact avec 53 des 70 commissions scolaires du Québec.

La population visée par l'enquête est constituée de tous les élèves de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire inclusivement, inscrits dans les écoles québécoises publiques et privées, francophones et anglophones, à l'automne 2002. L'enquête vise 96 % de la population des élèves qui fréquentent un établissement d'enseignement secondaire québécois, ce qui représente près de 438 680 élèves au total.

1.2 Plan de sondage

1.2.1 Population visée

La population visée par l'enquête est constituée de tous les élèves de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire inclusivement, inscrits dans les écoles québécoises publiques et privées, francophones et anglophones, à l'automne 2002. Sont exclus de la population visée, les jeunes qui fréquentent :

- des établissements hors réseau (relevant du gouvernement fédéral ou d'autres ministères provinciaux);
- des écoles autochtones;
- des écoles situées dans des villes de régions éloignées (Parent, Beaucanton, Natashquan, Baie Johan-Beetz, la région Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, l'Île d'Anticosti et les Îles-de-la-Madeleine);
- des écoles composées d'au moins 30 % de jeunes handicapés (les élèves qui fréquentent ces écoles comptent pour moins de 3 % des élèves de niveau secondaire au Québec);
- les écoles de la région Nord-du-Québec.

À la suite de ces exclusions, l'enquête vise 96 % de la population des élèves qui fréquentent les établissements d'enseignement secondaire québécois. En raison de facteurs logistique et financier, les écoles comptant moins de 25 élèves par année d'études ont été exclues de la population échantillonnée, soit 1 % des élèves du secondaire. Ainsi, la population qui a fait l'objet de l'enquête représente 99 % de la population visée. Ces quelque 1 % d'élèves peuvent présenter des comportements tabagiques différents de ceux des répondants, mais on présume que leur petit nombre aurait peu d'influence sur les estimations à faire.

1.2.2 Bases de sondage

Deux bases de sondage sont utilisées pour créer l'échantillon. La première, utilisée pour sélectionner de façon aléatoire les écoles pour chaque année d'études, est constituée des fichiers des clientèles scolaires du ministère de l'Éducation du Québec pour l'année scolaire 2001-2002. Ces fichiers comprennent entre autres les coordonnées de l'établissement scolaire, le nombre d'étudiants inscrits dans chacune des années du secondaire, le réseau d'enseignement ainsi que la langue d'enseignement.

La seconde base de sondage correspond à la liste des classes pour chacune des années d'études dans les écoles sélectionnées. Les classes appelées à participer sont choisies de façon aléatoire dans cette liste.

1.2.3 Plan d'échantillonnage et stratification

L'échantillon a été construit selon un plan de sondage par grappes² stratifié à deux degrés. Les cinq années du niveau secondaire constituant des populations indépendantes, la sélection de l'échantillon s'est faite de la façon suivante :

Pour chacune des années d'études :

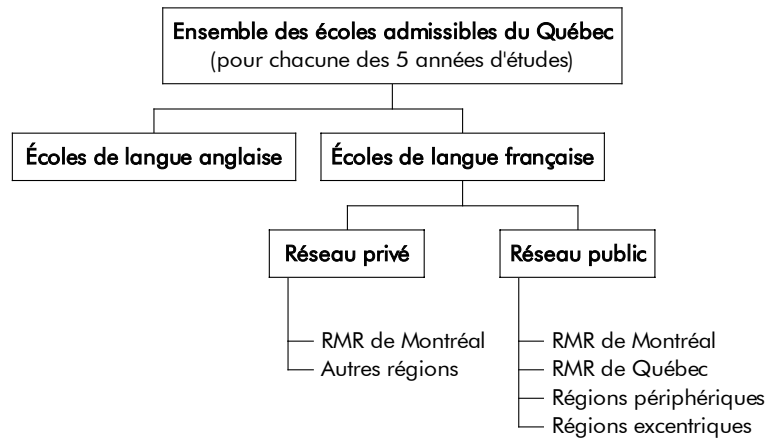
1. La population des écoles est stratifiée selon la langue d'enseignement (anglais ou français), le réseau d'enseignement (privé ou public) et un découpage géographique en régions métropolitaines de recensement de 1996, lorsque la taille de la population le permettait, comme présenté à la figure 1.1. À l'intérieur de chacune des strates, les écoles ont été sélectionnées de façon aléatoire avec probabilité proportionnelle à leur taille (la probabilité pour une école d'être choisie augmentant avec le nombre d'élèves inscrits dans l'année d'études visée).
2. Ensuite, dans chacune des écoles sélectionnées, une liste des classes de sciences humaines³ a été établie. Une fois les classes d'une école répertoriées, une seule était sélectionnée de façon aléatoire : même probabilité pour toutes les classes d'être choisies. Enfin, tous les élèves de la classe choisie étaient appelés à participer à l'enquête.

On a donc échantillonné une école par année d'études, puis une classe par école. Ainsi, puisque les échantillons par année d'études sont construits de façon indépendante, il est possible qu'une même école ait été sélectionnée dans différentes strates (années d'études).

2. Les personnes échantillonnées sont concentrées dans un endroit précis, en l'occurrence dans une classe, créant ainsi un effet d'agglomération d'où l'appellation « grappe ».

3. Deux raisons justifiaient le choix de cette discipline. Le cours devait être obligatoire pour donner à chaque élève une probabilité non nulle d'être sélectionné. Ensuite, l'échantillon devant être représentatif de l'ensemble des élèves québécois, il fallait éviter les matières soumises à des programmes de performance, telles que les mathématiques ou le français. Le bloc des sciences humaines répondait à ces deux critères.

Figure 1.1
Stratification des écoles pour chaque année d'études, Québec, 2002



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

1.3 Taille et répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon est établie en fonction de la précision statistique désirée. Ainsi, pour chacune des années d'études, la taille de l'échantillon devait être suffisamment grande pour produire des estimations d'une précision fiable, c'est-à-dire dont le coefficient de variation est inférieur à 15 % (la notion de coefficient de variation est définie à la section 1.6.2), pour une proportion estimée de 15 % selon le sexe et l'année d'études.

Par ailleurs, le plan de sondage par grappes entraîne une diminution de la précision des estimations obtenues par rapport à un plan de sondage aléatoire simple de même taille. En effet, parce que les élèves sélectionnés appartiennent tous à une même classe, ils peuvent présenter une certaine homogénéité sur le plan des comportements, d'où la perte de précision encourue. La taille de l'échantillon doit donc être augmentée pour tenir compte de cette perte d'efficacité qui se mesure à l'aide de l'effet de plan. Finalement, un dernier élément à considérer pour déterminer la taille de l'échantillon est le taux de réponse attendu.

Afin d'atteindre les objectifs de précision et considérant les contraintes énumérées ci-dessus, les tailles d'échantillon ont été fixées à environ 1 068 élèves par année d'études (environ 5 340 élèves de niveau secondaire). Cette taille est déterminée selon les hypothèses utilisées pour la planification des enquêtes précédentes, soit un effet de plan d'environ 1,8 et un taux de réponse combiné, des classes et des élèves, de 85 %. Pour déterminer le nombre d'écoles à sélectionner pour chacune des cinq années d'études, on a utilisé le nombre moyen d'élèves par classe, soit 30 pour les écoles francophones et 27 pour celles anglophones. Ainsi le nombre d'écoles par année d'études en 2002 est établi à 36, soit 180 pour l'ensemble du secondaire. Le tableau 1.1 résume les répartitions échantillonnelles des enquêtes de 1998 à 2002.

Tableau 1.1
Répartition des tailles d'échantillon des enquêtes 1998, 2000 et 2002, Québec

	1998	2000	2002
Nombre de classes par année d'études	36 (1 ^{re} à 3 ^e sec.) 28 (4 ^e et 5 ^e sec.)	36	36
Nombre de classes total	164	180	180
Nombre d'écoles différentes ¹	137	159	153
Nombre d'élèves possible	4 920	5 340	5 340
Nombre d'élèves répondants attendu	3 980	4 540	4 540
Proportion minimale estimée pour obtenir un CV < 15 %			
Par année d'études et par sexe	15 % (1 ^{re} à 3 ^e sec.) 20 % (4 ^e et 5 ^e sec.)	15 %	15 %
Par année d'études	12 % (1 ^{re} à 3 ^e sec.) 16 % (4 ^e et 5 ^e sec.)	10 %	10 %
Pour les cinq années d'études et par sexe		6 %	4 %
Pour les cinq années d'études		3 %	3 %

1. Certaines écoles ont été sélectionnées pour différentes années d'études de façon indépendante.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 1998, 2000 et 2002.*

1.4 Taux de réponse

Le taux de réponse est défini comme le rapport entre le nombre d'unités répondantes et le nombre d'unités admissibles à l'enquête. Dans la présente enquête trois taux de réponse ont été calculés : celui des classes, celui des élèves et le taux de réponse combiné des classes et des élèves. Ces taux ont été calculés à partir des données pondérées, permettant entre autres la comparaison avec ceux des enquêtes précédentes.

1.4.1 Taux de réponse des classes

Des 180 classes sélectionnées initialement, 175 ont accepté de participer à l'enquête, 2 ont refusé de collaborer et 3 n'étaient pas admissibles (école de raccrocheurs, changement de statut de l'école, année d'études n'existant plus). Pour contrer la perte de précision occasionnée en deuxième secondaire par le refus d'une école ainsi que l'inadmissibilité de deux autres, il a été décidé de sélectionner une classe supplémentaire de façon aléatoire pour cette année d'études. Finalement, 176 classes réparties dans 154 écoles ont participé à l'enquête. Ainsi, le taux de réponse des classes s'élève à 99,1 % (tableau 1.2).

Tableau 1.2

Nombre de classes répondantes et taux de réponse selon l'année d'études, Québec, 1998 à 2002

	1998		2000		2002	
	n	%	n	%	n	%
1 ^{re} secondaire	34	94,0	36	97,4	35	100,0
2 ^e secondaire	36	100,0	34	97,4	34	97,4
3 ^e secondaire	35	97,9	35	93,8	36	100,0
4 ^e secondaire	27	97,4	35	100,0	35	98,5
5 ^e secondaire	22	87,7	35	97,1	36	100,0
Total	154	95,4	175	97,1	176	99,1

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 1998, 2000 et 2002.*

1.4.2 Taux de réponse des élèves

Parmi les écoles visitées, 4 771 élèves ont répondu au questionnaire, ce qui porte leur taux de réponse à 94,3 % (tableau 1.3). Lors de l'enquête de 1998, 4 238 élèves avaient participé, pour un taux de réponse de 94,1 %. En 2000, 4 730 élèves avaient participé à l'enquête, pour un taux de réponse de 95,2 %. Les mêmes raisons que celles des années précédentes expliquent principalement la non-réponse globale, soit l'absentéisme et les retardataires.

Tableau 1.3

Nombre d'élèves répondants et taux de réponse selon l'année d'études, Québec, 1998 à 2002

	1998		2000		2002	
	n	%	n	%	n	%
1 ^{re} secondaire	944	95,5	1 000	95,2	980	95,9
2 ^e secondaire	984	94,5	949	99,1	955	95,6
3 ^e secondaire	965	94,8	928	95,6	1 010	94,4
4 ^e secondaire	763	92,5	948	97,2	908	94,4
5 ^e secondaire	582	93,0	905	87,8	918	90,0
Total	4 238	94,1	4 730	95,2	4 771	94,3

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 1998, 2000 et 2002.*

Le taux de réponse combiné correspond au produit du taux de réponse des classes et de celui des élèves; il atteint 93,4 % dans la présente enquête alors qu'il était de 89,8 % en 1998 et de 92,4 % en 2000.

1.4.3 Taux de réponse de l'enquête (taux combiné)

Le taux de réponse combiné correspond au produit du taux de réponse des classes et de celui des élèves; il atteint 93,4 % dans la présente enquête alors qu'il était de 89,8 % en 1998 et de 92,4 % en 2000 (tableau 1.4).

Tableau 1.4

Taux de réponse selon l'année d'études, Québec, 1998 à 2002

	1998	2000	2002
	%		
1 ^{re} secondaire	89,8	92,7	95,9
2 ^e secondaire	94,5	96,5	93,1
3 ^e secondaire	92,8	89,7	94,4
4 ^e secondaire	90,1	97,2	93,0
5 ^e secondaire	81,6	85,3	90,0
Total	89,8	92,4	93,4

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 1998, 2000 et 2002.*

1.5 Traitement et analyse des données

1.5.1 Pondération

La pondération consiste à attribuer à chaque répondant une valeur (un poids) qui correspond au nombre d'individus, incluant lui-même, qu'il représente dans la population visée. Le calcul du poids d'un élève répondant à l'enquête se déroule en quelques étapes : la probabilité de sélection de sa classe, l'ajustement pour la non-réponse des classes et des élèves et enfin, l'ajustement à la population.

De façon plus détaillée, la démarche consiste dans un premier temps à attribuer un poids initial à chaque élève ayant répondu au questionnaire afin de tenir compte de la non-proportionnalité de l'échantillon par rapport à la population visée. Ce poids initial est défini par l'inverse de la probabilité de sélection de sa classe.

Ce poids initial est ensuite ajusté en fonction de la non-réponse des classes et de la non-réponse des élèves. C'est donc dire que le poids initial a été multiplié par l'inverse du taux de réponse des classes par strate ou par regroupement de strates et par l'inverse du taux de réponse des élèves par classe. Les ajustements pour la non-réponse ont pour impact d'augmenter la part de représentativité des élèves répondants; cela se traduit par une augmentation des poids initiaux.

Le dernier ajustement apporté au poids correspond à la poststratification. Cette procédure permet d'ajuster la pondération afin de s'assurer que la distribution pondérée des répondants soit conforme à celle de la population visée selon l'année d'études et le sexe. Les données utilisées pour procéder à cet ajustement proviennent du fichier des déclarations scolaires du ministère de l'Éducation du Québec pour l'année 2002-2003.

1.5.2 Estimations

Toutes les estimations présentées dans ce rapport ont été faites en utilisant la pondération et les particularités du plan de sondage. Les estimations de variance ou relatives à la variance (coefficient de variation et intervalles de confiance) ont été calculées à l'aide du logiciel SUDAAN.

L'effet de plan sert à évaluer la perte ou le gain en précision imputable au fait d'avoir eu recours à un plan de sondage complexe (plan de sondage utilisant la notion de degrés d'échantillonnage et/ou de grappes). Il est défini comme le quotient de la variance estimée avec le plan de sondage complexe par la variance estimée avec un plan de sondage aléatoire simple basé sur le même nombre de personnes. À des fins de comparaison entre les trois enquêtes, l'effet de plan pour la variable principale (type de fumeur à 6 catégories) a été estimé dans chacune des éditions de l'enquête (tableau 1.5).

Tableau 1.5

Estimation de l'effet de plan pour la variable type de fumeur à six catégories, Québec, 1998 à 2002

	1998	2000	2002
Global	1,59	1,68	1,55
Par année d'études	1,52	1,65	1,53

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 1998, 2000 et 2002.*

Quant aux estimations de populations (Pe), elles ont été produites à l'aide des données pondérées, mais contrairement aux estimations de proportions, un ajustement pour la non-réponse partielle par année d'études et par sexe a été réalisé. Il n'y a donc pas de correspondance parfaite entre la proportion et la population estimée qui lui est associée. De plus, cette méthode d'estimation de populations n'est pas la même que celle utilisée lors des éditions précédentes, qui ne tenait pas compte de la non-réponse partielle. La nouvelle méthode permet d'obtenir les totaux adéquats par année d'études et par sexe, de même que pour l'ensemble des élèves du secondaire. De plus amples détails sont fournis dans le rapport technique.

1.5.3 Tests statistiques

Les relations entre deux variables, ainsi que les comparaisons de certains résultats avec les résultats des années précédentes (Loiselle, 1999; Loiselle, 2001; Loiselle et Perron, 2002) ont été étudiées à l'aide de tests du Khi carré (tests d'indépendance et tests d'homogénéité respectivement). Si tous les résultats présentant des différences significatives ne sont pas commentés, toutes les différences mentionnées sont significatives à un seuil de 5 % à moins d'avis contraire. Dans certains cas, pour étudier des phénomènes plus précis, des tests d'égalité entre deux proportions ont été réalisés à l'aide de tests *t* de Student lorsque les tests d'indépendance, ou d'homogénéité le cas échéant, entre les deux variables à l'étude étaient significatifs.

1.6 Évaluation méthodologique de l'enquête

1.6.1 Non-réponse partielle

La non-réponse partielle est un phénomène que l'on rencontre dans toute enquête. Elle survient lorsque le répondant ne comprend pas une question ou l'interprète mal, refuse d'y répondre ou n'arrive pas à se souvenir des renseignements demandés. L'ordre de grandeur de cette erreur est important lorsqu'un groupe de personnes possédant certaines caractéristiques communes refusent de fournir une réponse à une question donnée et lorsque ces caractéristiques exercent un effet direct sur les résultats de l'enquête.

Ce phénomène se mesure à l'aide du taux de non-réponse partielle et il est défini comme le rapport entre le nombre de personnes ne fournissant pas de réponse à une question et le nombre de celles qui devaient y répondre. On doit cependant mentionner que les réponses de type « Ne sait pas » peuvent avoir une valeur informative; elles ne sont donc pas traitées en données manquantes et figurent dans les résultats.

De façon générale, on porte une attention particulière aux questions et indices pour lesquels le taux de non-réponse partielle est supérieur à 10 %. Cependant, lorsque le taux de non-réponse partielle est supérieur à 5 % et que le nombre de répondants potentiels est non négligeable, les résultats font également l'objet d'une analyse comparative des caractéristiques des répondants et des non-répondants. Dans la présente enquête, la grande majorité des résultats présentés ont des taux de non-réponse partielle inférieurs à 5 %. Sinon, ces taux fluctuent entre 5 % et 10 %, et les non-répondants ne semblent pas présenter de caractéristiques qui pourraient influencer les résultats de l'enquête.

1.6.2 Erreur d'échantillonnage

Les estimations basées sur un échantillon comportent toujours un certain degré d'erreur lié au fait que l'enquête n'est pas menée auprès de l'ensemble de la population visée. L'ampleur de cette erreur d'échantillonnage est en partie liée au nombre de répondants. La précision des estimations est donc fonction du nombre de répondants à partir duquel elles sont établies. Dans une enquête comme celle-ci, il est important de caractériser la qualité des estimations produites. La marge d'erreur et le coefficient de variation sont deux mesures de précision fréquemment utilisées.

Dans ce rapport, la mesure principale utilisée pour caractériser la précision des estimations est le coefficient de variation (CV). Il permet de mesurer la précision relative des estimations. Il s'exprime comme le rapport, en pourcentage, de l'erreur-type de la proportion estimée sur la proportion estimée elle-même. Pour deux estimations faites sur la même population ou sous-population, la plus petite estimation aura un coefficient de variation plus grand car plus le phénomène étudié est rare moins bonne est la qualité de l'estimation produite.

Dans la présente enquête, la grande majorité des résultats présentés ont des taux de non-réponse partielle inférieurs à 5 %.

Dans ce rapport, la mesure principale utilisée pour caractériser la précision des estimations est le coefficient de variation (CV).

Les estimations dont le CV est inférieur à 15 % sont présentées dans ce rapport sans commentaire parce qu'elles sont suffisamment précises. Celles dont le CV se situe entre 15 % et 25 % sont marquées d'un astérisque (*) et doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont marquées d'un double astérisque (**) pour en signaler l'imprécision, et ne sont fournies qu'à titre indicatif.

1.6.3 Portée et limites

La présente enquête est représentative des adolescents québécois inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire. Cependant, elle ne peut prétendre à une représentativité de tous les adolescents québécois puisque tous les âges ne sont pas dûment représentés dans la population étudiante de niveau secondaire. La majorité des élèves débutent la 1^{re} secondaire à l'âge de 12 ans, prennent en général un an pour compléter chacune des cinq années et terminent leur secondaire à 16 ou 17 ans selon leur date d'anniversaire. Cependant, le fichier des déclarations scolaires indiquait qu'en septembre 2000, 19,5 % des élèves de 12 ans sont au primaire, 78 % sont en 1^{re} secondaire et 2,4 % sont en 2^e secondaire. Ainsi, la population visée dans cette enquête n'est pas la population des jeunes d'un certain groupe d'âge mais plutôt les élèves de niveau secondaire. Les groupes d'âge extrêmes, 12 ans et moins et 17 ans et plus, sont donc les moins bien représentés.

À l'instar de toutes les enquêtes s'appuyant sur le principe de l'auto-déclaration, il est impossible de garantir l'exactitude des réponses fournies par les répondants. Néanmoins, tous les éléments susceptibles d'entraîner un biais de sous-déclaration ont été examinés afin de réduire les risques au minimum. Ainsi les précautions suivantes ont été prises pour assurer la validité des données :

Pour assurer la validité des données, celles-ci ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire anonyme et autoadministré en classe sous la supervision d'un enquêteur professionnel indépendant. Celui-ci veillait à ce qu'aucun enseignant ne circule dans la classe pendant que les élèves remplissaient le questionnaire.

1. le questionnaire était anonyme;
2. le questionnaire était rempli en classe;
3. un enquêteur professionnel indépendant de l'école distribuait et récupérait les questionnaires;
4. les enseignants ne pouvaient circuler dans la classe pendant que les élèves remplissaient le questionnaire.

Ainsi, tout a été mis en œuvre pour rassurer les jeunes quant à l'impossibilité pour leurs parents ou l'enseignant de connaître leurs réponses, réduisant ainsi le biais de sous-déclaration. On ne peut cependant exclure la possibilité inverse, soit une surdéclaration, liée à la présence des pairs au moment de remplir le questionnaire.

En terminant, il importe de préciser que le devis transversal de l'enquête permet d'établir des liens ou des associations entre deux variables ainsi que des différences entre des sous-groupes de la population. Toutefois, il ne permet pas l'établissement de relations causales entre les variables.

1.7 Description de la population

La présente section vise à décrire la population de l'*Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002* selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Ces résultats portent sur des données pondérées afin que l'échantillon soit représentatif de la population dont il est issu. Pour des fins de comparaison, le présent chapitre reprend essentiellement les variables retenues dans le rapport des deux premières éditions de cette enquête (Loiselle, 1999; Loiselle, 2001).

Cette section débute avec la présentation de la population selon l'année d'études du secondaire, le sexe et l'âge. L'entourage familial dans lequel le jeune évolue fait l'objet de la seconde section. Y sont présentés la structure familiale et la langue d'usage à la maison. La dernière section aborde pour sa part quelques caractéristiques socioéconomiques.

1.7.1 Description selon l'année d'études, le sexe et l'âge

La population visée par l'*Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire* est constituée de 438 679 jeunes inscrits dans une école secondaire. L'enquête est représentative des élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire inclusivement.

Le tableau 1.6 montre que le nombre d'élèves décroît avec les années d'études.

Tableau 1.6

Répartition de la population visée par l'enquête selon l'année d'études, Québec, 2002

	Population estimée	
	k	%
1 ^{re} secondaire		24,5
2 ^e secondaire		21,7
3 ^e secondaire		19,7
4 ^e secondaire		17,7
5 ^e secondaire		16,3
Total	438,7	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

Dans la mesure où l'influence des pairs est considérée comme un facteur important dans l'adoption et le maintien de l'habitude tabagique, il a été convenu de privilégier l'année d'études telle qu'elle est déclarée par l'élève dans le questionnaire (voir la question 1 dans le questionnaire à la fin du rapport). Un certain nombre d'étudiants vus dans une classe de la 4^e secondaire étaient en fait des élèves inscrits en 5^e secondaire. C'est pourquoi la répartition en pourcentage des répondants de la 5^e secondaire est légèrement supérieure à celle de la 4^e secondaire. Toutefois, les traitements de pondération et de poststratification ont corrigé cette distorsion, ce qui explique que la population estimée présente une distribution correspondant à celle de la population étudiée.

Les garçons représentent près de 51 % des élèves québécois inscrits dans les classes de la 1^{re} à la 5^e secondaire inclusivement (tableau 1.7). Cependant, le nombre de garçons diminue un peu chaque année, de sorte qu'à la dernière année du secondaire, l'effectif féminin est légèrement supérieur en proportion. Ce phénomène est conforme aux données du ministère de l'Éducation du Québec.

Tableau 1.7
Répartition de la population visée par l'enquête selon l'année d'études et le sexe, Québec, 2002

	Garçons		Filles	
	%	Pe (k)	%	Pe (k)
1 ^{re} secondaire	25,3	56,3	23,7	51,4
2 ^e secondaire	21,9	48,7	21,5	46,5
3 ^e secondaire	19,9	44,2	19,5	42,3
4 ^e secondaire	17,5	38,9	18,0	39,0
5 ^e secondaire	15,4	34,2	17,2	37,3
Total	50,7	222,3	49,3	216,3

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

Le tableau 1.8 présente la distribution de la population selon l'âge des élèves dans chacune des années du secondaire. Au moment de l'enquête, soit à la fin de l'automne 2002, près de 70 % des élèves de la 1^{re} secondaire avaient 12 ans ou moins⁴ et près de 27 % étaient âgés de 13 ans. Ces deux groupes d'âge représentent presque la totalité (95,9 %) des élèves de la 1^{re} secondaire. Dans la 2^e et la 3^e secondaire, on observe une plus grande hétérogénéité en ce qui concerne l'âge, étant donné la présence d'élèves un peu plus âgés, phénomène qui tend à s'atténuer légèrement dans les deux dernières années du secondaire. Cette distribution est aussi conforme aux données du ministère de l'Éducation du Québec.

Ces données permettent de saisir la difficulté de comparer des taux de prévalence du tabagisme obtenus à partir d'un échantillon représentatif des années du secondaire – ce qui est le cas de la présente enquête⁵ – par opposition à un échantillon construit sur la représentation des groupes d'âge. À titre d'exemple, si 64,8 % des élèves de la 4^e secondaire ont 15 ans, tous les élèves de cet âge ne sont pas en 4^e secondaire. Dans le présent échantillon, 63,6 % des élèves âgés de 15 ans sont en 4^e secondaire (données non présentées), les autres étant répartis dans les quatre autres années d'études.

4. Une faible proportion d'élèves (0,5 %) avaient 11 ans et moins.

5. Le plan de sondage a été construit afin de garantir une représentativité par année d'études et non par tranche d'âge. Cette décision repose sur l'hypothèse que l'appartenance à une année du secondaire, donc à un groupe, a une influence plus importante sur les comportements tabagiques que l'effet de l'âge. De manière conceptuelle, chaque classe représente en soi un groupe d'attache ou d'appartenance dans lequel l'effet des pairs d'une même cohorte peut agir sur l'acquisition de l'habitude tabagique. L'élève de 12 ans qui fréquente la 2^e secondaire est vraisemblablement davantage soumis à l'influence des jeunes qu'il côtoie quotidiennement qu'à celle des autres jeunes de son âge qui sont en 1^{re} secondaire.

Tableau 1.8

Âge des élèves dans chaque année d'études, Québec, 2002

	1 ^e sec.	2 ^e sec.	3 ^e sec.	4 ^e sec.	5 ^e sec.
	%				
12 ans et moins	69,3	1,2 **	0,0 **	0,0 **	-
13 ans	26,6	63,3	1,4 *	0,0 **	-
14 ans	3,8 **	27,3	66,7	1,6 **	-
15 ans	0,4 **	6,5 *	24,7	64,8	1,1 **
16 ans	0,0 **	1,3 **	6,3 *	27,8	67,3
17 ans et plus	0,0 **	0,3 **	0,9 **	5,8 *	31,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002.*

1.7.2 Milieu de vie familial

Le tableau 1.9 présente la répartition de la population visée selon le milieu de vie familial. Environ deux tiers des élèves du secondaire (66,7 %) proviennent d'une famille biparentale (présence des deux parents), 12,2 % d'une famille reconstituée (un des parents biologiques et un nouveau conjoint) et une proportion d'élèves équivalente au groupe précédent (11,4 %) vivent dans une famille monoparentale (un seul parent biologique sans la présence d'un nouveau conjoint). Une proportion plus faible (7,4 %) d'élèves déclarent habiter en alternance avec leur mère et leur père biologiques, selon un principe de garde partagée, et 2,3 % des élèves déclarent ne pas habiter avec leurs parents. Ces derniers vivent soit en foyer d'accueil, en centre d'accueil ou partagent un appartement avec des amis.

Tableau 1.9

Répartition de la population visée par l'enquête selon la structure familiale et la langue d'usage à la maison, Québec, 2002

	%	Population estimée k
Structure familiale		
Famille biparentale	66,7	292,4
Famille reconstituée	12,2	53,5
Famille monoparentale	11,4	49,9
Garde partagée	7,4	32,7
Autres	2,3	10,2
Total	100,0	438,7
Langue d'usage à la maison		
Français	83,7	367,2
Anglais	11,1	48,9
Autres	5,1	22,6
Total	100,0	438,7

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002.*

Le français est la langue d'usage à la maison pour près de 85 % des élèves du secondaire alors que l'anglais est parlé par plus de 10 % (tableau 1.9). Environ 5 % des élèves du secondaire communiquent dans une langue autre que l'anglais ou le français lorsqu'ils sont à la maison.

1.7.3 Quelques données de type socioéconomique

Une question a permis de documenter l'argent dont les élèves disposent chaque semaine pour leurs dépenses personnelles. Toutefois, cet indicateur ne constitue pas une véritable mesure du statut socioéconomique; il permet simplement de vérifier une relation possible entre le montant d'argent hebdomadaire disponible et le statut de fumeur. Pour fins d'analyse, les réponses ont été regroupées selon quatre catégories, soit a) 10 \$ et moins par semaine, b) entre 11 \$ et 30 \$, c) entre 31 \$ et 50 \$, et d) plus de 50 \$. Le tableau 1.10 présente les résultats obtenus à ces questions. Un peu plus du tiers des élèves (36,6 %) ont à leur disposition un maximum de 10 \$ par semaine pour leurs dépenses personnelles. Sont inclus, dans cette proportion, 9,1 % d'élèves qui déclarent n'avoir aucun argent de poche (donnée non présentée). Un peu plus du tiers des élèves bénéficient d'un montant hebdomadaire s'établissant entre 11 \$ et 30 \$, 11,1 % ont entre 31 \$ et 50 \$ alors que 16 % disposent de plus de 50 \$.

La somme d'argent dont les jeunes disposent pour leurs dépenses personnelles augmente selon l'année d'études et donc, inévitablement, selon l'âge. À la 1^{re} secondaire, 56,5 % des élèves ont un maximum de 10 \$ par semaine pour leurs dépenses personnelles, alors qu'à la 5^e secondaire, cette proportion n'est que de 18,4 %. Par contre, les élèves des dernières années sont proportionnellement plus nombreux à disposer de plus de 50 \$ par semaine. Ce sont surtout les garçons qui déclarent avoir plus de 50 \$ pour leurs dépenses hebdomadaires. Le même constat avait été observé en 2000. Cela est contradictoire avec le fait que les filles sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer avoir un emploi rémunéré, comme en fait foi le tableau 1.11. On peut penser que les filles occupent des emplois moins bien rémunérés ou qu'elles travaillent un moins grand nombre d'heures que les garçons, mais nos données ne nous permettent pas de vérifier ces hypothèses. La proportion d'élèves qui déclarent occuper un emploi en 2002 est semblable à celle observée en 1998⁶ (58,9 %).

6. Une erreur s'était glissée dans le rapport de *l'Enquête sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 1998* au tableau 3.6, à la page 24. Les proportions de la première ligne du tableau ont été inversées. Il faut lire : 57,3 % ont un emploi et 42,7 % n'ont pas d'emploi. Toutes les autres données du tableau sont exactes.

Tableau 1.10

Montant hebdomadaire pour dépenses personnelles selon l'année d'études et le sexe, Québec, 2002

	10 \$ et moins	Entre 11 \$ et 30 \$	Entre 31 \$ et 50 \$	Plus de 50 \$
	%			
1 ^{re} secondaire	56,5	30,6	6,8	6,1
2 ^e secondaire	40,9	39,0	9,9	10,2
3 ^e secondaire	33,2	40,6	12,9	13,3
4 ^e secondaire	24,8	38,7	14,5	21,9
5 ^e secondaire	18,4	33,6	13,1	35,0
Garçons	38,6	30,4	10,7	20,3
Filles	34,6	42,4	11,4	11,6
Total	36,6	36,3	11,1	16,0
Pe (k)	161,0	159,2	48,5	69,9

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002.*

Tableau 1.11

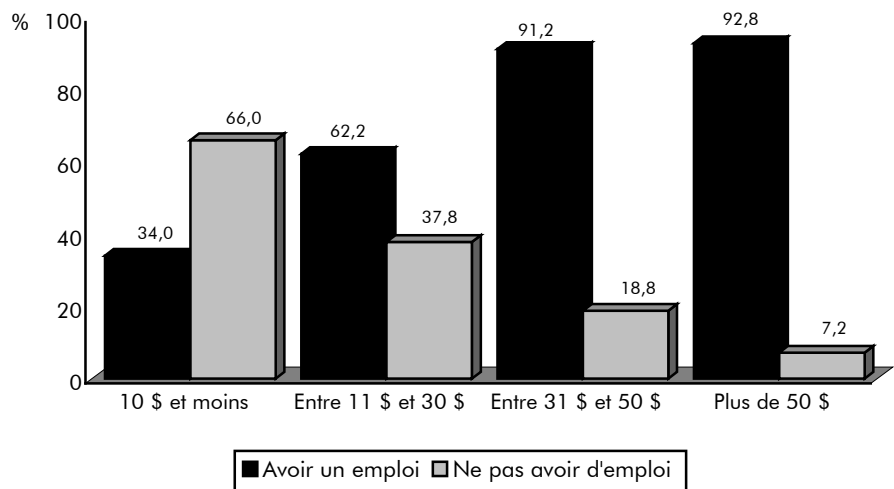
Occuper ou non un emploi rémunéré selon le sexe, Québec, 2002

	Avoir un emploi	Pe	Ne pas avoir d'emploi	Pe
	%	k	%	k
Total	58,9	258,1	41,1	180,6
Garçons	51,6		48,4	
Filles	66,3		33,7	

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002.*

La figure 1.2 permet de mettre en évidence la relation entre le montant d'argent disponible chaque semaine pour les dépenses personnelles et le fait d'occuper ou non un emploi rémunéré. Ces deux variables peuvent avoir une influence notable sur le statut de fumeur dans la mesure où le pouvoir d'achat a un impact sur l'accès aux produits du tabac. Ces variables seront mises en relation avec le statut de fumeur dans les chapitres ultérieurs.

Figure 1.2
Montant hebdomadaire pour dépenses personnelles selon le fait d'occuper ou non un emploi rémunéré, Québec, 2002



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

Bibliographie

LOISELLE, J. (1999). *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 1998*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 105 p.

LOISELLE, J. (2001). *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2000 – Volume 1*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 123 p.

LOISELLE, J. et B. PERRON (2002). *L'alcool, les drogues, le jeu : les jeunes sont-ils preneurs? Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2000 – Volume 2*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 125 p.

